

Plan réalisé à partir du cadastre de 1935

LES AMENAGEMENTS ET REALISATIONS DES 50 DERNIERES ANNEES.

- **1952** : Agrandissement de l'école, (préau).
- **1956-57** : Réfection des chemins vicinaux et goudronnage.
- **1959** : Une demande est faite aux ponts et chaussées pour améliorer la signalisation et les indications de directions dans le bourg.
- **1960** : La vitesse maximale en agglomération est fixée à 60 km/h pour les voitures de tourisme et 30 km/h pour les poids lourds. Des panneaux seront posés, en même temps que des panneaux stop, au carrefour CD n° 4 - RN n° 766.
- **1961** : Pose de panneaux stop, au carrefour CD n° 4 - CD n° 62.
- **1965** : Il est question d'un projet d'autoroute dans la région. Création d'une cantine, sous le préau de l'école.
- **1967** : L'ingénieur propose des trottoirs pour la RN 766, mais seulement pour 1969. Construction de la salle de la Gâtinaise.
- **1968** : Goudronnage des chemins ruraux.
- **1969** : Construction du bâtiment des pompiers, sur l'emplacement d'une mare et de bâtiments vétustes, servant de dépendances à la poste.
- **1970** : Première station d'épuration (à l'emplacement du dépôt d'ordures ménagères actuel).

- ⇒ **1971** : Pose de panneaux de stationnement unilatéral dans le bourg. Constatation du mauvais état de la RN 766, mais sans espoir qu'on puisse dégager des crédits.
- ⇒ **1972** : Subvention allouée par le conseil général pour la réfection des bordures de trottoirs de la RN 766. (Les trottoirs ont souvent été à l'ordre du jour depuis). Construction du lotissement, dit "le Bourg" (Allée des Peupliers).
- ⇒ **1973** : M. Paquignon échange une partie de terrain avec la commune qui en profite pour aménager le carrefour du VO n° 13 et du CR n° 39. Il y avait là, l'ancien séchoir à tuyaux des pompiers, qui sera démoli. La route 766 est transférée au département, ce qui permettra d'accélérer son aménagement. Assainissement général du bourg.
- ⇒ **1974** : Suppression de la bascule municipale, vieille de 50 ans.
- ⇒ **1975** : Ramassage hebdomadaire des ordures dans le bourg. Création de l'atelier STRAGLEN.
- ⇒ **1976** : Elargissement de la RD 766. Aménagement du tourne à gauche, venant de Château-Renault, vers Monnaie. Assèchement du vivier bordant la route (partie des anciennes douves). Marquage des passages piétons et des parkings sur la place.
- ⇒ **1977** : Installation d'une cabine téléphonique.
- ⇒ **1978** : Prescription du P.O.S. Création de l'équipe de football.
- ⇒ **1979** : Dénomination des rues du bourg et numérotation des immeubles.
- ⇒ **1980** : Deuxième station d'épuration.
- ⇒ **1982** : Inauguration de la nouvelle mairie. Aménagement des abords de la mairie et du monument aux morts. Pose de panneaux stop au carrefour, rue du Chemin Vert et rue du Commerce, et à l'allée des Peupliers. Vente du lotissement de la Tour Carrée.
- ⇒ **1983** : Construction des H.L.M., rue du Long Bois.
- ⇒ **1984** : Début de l'aménagement de la zone de loisirs.
- ⇒ **1985** : Construction de la salle du " Gat's Club", dans une classe préfabriquée.
- ⇒ **1986** : Projet d'aménagement du centre bourg, prévoyant :
 - En 1987, réhabilitation de logements anciens.
 - En 1989, construction d'une salle polyvalente, aménagement du carrefour et de la place de l'église.
- ⇒ **1987** : Les logements anciens de la rue du Commerce sont réhabilités en HLM par l'OPAC.
- ⇒ **1988** : Aménagement du carrefour rue du Commerce - rue du 11 Novembre, avec placette, bornes et bac à fleurs en briques.
- ⇒ **1989** : La rue du Commerce est mise en sens unique à partir du carrefour.
- ⇒ **1992** : Construction de l'Espace Laurentais et ouverture de la zone des loisirs, sur la rue du 11 Novembre.
- ⇒ **1993** : Construction du court de tennis.
- ⇒ **1996** : Aménagement, balisage et plan des chemins de randonnée.
- ⇒ **1997** : Réaménagement de la RD 766 dans la traversée du bourg, parvis et éclairage de l'église, carrefour, place du 8 Mai, espaces verts.
- ⇒ **1998 à 2000** :
 - Lotissement route de Nouzilly.
 - Création d'un centre multi-commerces.
 - Nouvelle caserne des pompiers.
 - Nouveau local des cantonniers, à la place de l'ancienne caserne.
 - Démolition de la salle de gym de la Gâtinaise.
 - Aménagement de la RD 47 (chicanes)
 - Salle des associations, à la place du local des cantonniers.
 - Réfection de la rue du commerce et de ses trottoirs



La Mairie



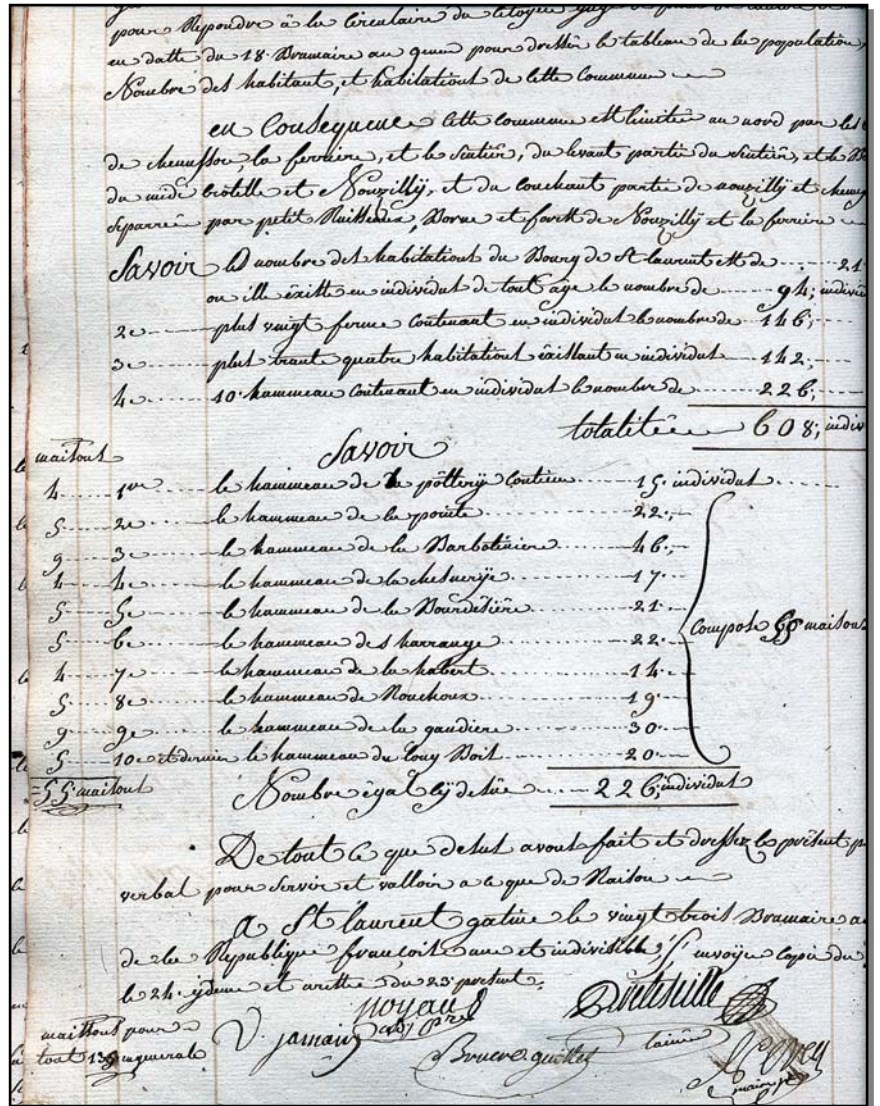
EVOLUTION DE LA POPULATION

Démographie ancienne en nombre de « feux » (foyers)

| | | | |
|------|-----|------|-----|
| 1687 | 147 | 1724 | 116 |
| 1691 | 149 | 1726 | 122 |
| 1696 | 140 | 1732 | 142 |
| 1709 | 138 | 1740 | 117 |
| 1713 | 133 | 1787 | 117 |
| 1720 | 118 | | |

Démographie en nombre d'habitants

| | | | |
|---------|-----|------|-----|
| 1790 | 486 | 1896 | 841 |
| An IV | 531 | 1901 | 799 |
| An VIII | 541 | 1906 | 793 |
| 1806 | 585 | 1911 | 763 |
| 1820 | 620 | 1921 | 726 |
| 1826 | 870 | 1926 | 714 |
| 1836 | 818 | 1931 | 657 |
| 1846 | 889 | 1936 | 646 |
| 1851 | 862 | 1954 | 596 |
| 1856 | 902 | 1962 | 598 |
| 1861 | 857 | 1968 | 533 |
| 1866 | 829 | 1975 | 471 |
| 1872 | 824 | 1982 | 546 |
| 1876 | 801 | 1990 | 690 |
| 1881 | 821 | 1999 | 737 |
| 1886 | 847 | | |
| 1891 | 857 | | |



De 1820 à 1826, l'importante augmentation correspond au rattachement de Chenusson à St-Laurent.

De 1856 à 1975, la population ne cesse de décroître, les ruraux partant vers les villes où ils trouvent du travail. Mais le mouvement s'inverse ensuite. L'INRA, qui s'implante dans la région à partir de 1965, crée des emplois et Tours est proche, les déplacements ne posent plus les

mêmes problèmes qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

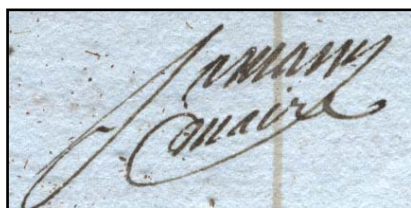
En 1880 il y a encore 60 habitants à Chenusson, 23 à la Brosse, 10 à la Gennetouzière, 20 aux Friches. Certains hameaux se sont maintenus, comme la Barbotinière, qui comptaient 40 habitants, d'autres ont augmenté, comme la Riderie qui avaient 12 habitants.

LISTE DES MAIRES

Le premier maire connu est Pierre Fagu, remplacé par

| | | | |
|-------------------|-----------|--------------------|-------------|
| Urbain Bruère | 1792-1801 | Bazile Lepêche | 1897-1900 |
| Pierre Bruère | 1801-1805 | César Bruère | 1900-1903 |
| Urbain Bruère | 1805-1814 | Joseph Lepêche | 1903-1908 |
| Pierre Fagu | 1814-1816 | Emile Decouard | 1908-1919 |
| Mathurin Hautbois | 1816-1818 | Joseph Lepêche | 1919-1940 |
| Vincent Jamain | 1818-1822 | Adrien Bellanger | 1940-1945 |
| Bazile Goudeau | 1827-1849 | Albert Brossillon | 1945-1959 |
| Jacques Jamain | 1849-1864 | Roger d'Hauteville | 1959-1965 |
| Victor Chiquand | 1865-1874 | Adrien Genty | 1965-1966 |
| Hermann Wagner | 1878-1881 | Gaston Lahoreau | 1966-1983 |
| César Bruère | 1881-1897 | Marc Paquignon | depuis 1983 |

La dernière signature de Jamain est d'octobre 1864. En mai 1865, on note une séance sous la présidence du maire A. Tampé. En novembre 1865, on retrouve un nouveau maire, sans mention de démission et de nomination.

A handwritten signature in dark ink on a light blue background. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Jacques Jamain'.

Les municipalités avaient surgi spontanément après juillet 1789. Les premiers conseils municipaux sont élus pour 2 ans, par les citoyens actifs convoqués en assemblée, dès 1790.

Plus tard, cette gestion démocratique est remplacée par la nomination des maires par les préfets. La durée des mandats est donc très variable. Les lois communales de 1884 dotent les communes d'un véritable régime démocratique : le conseil municipal est élu au suffrage universel et élit son maire.

Mais ce n'est qu'à partir de 1947, que les élections ont lieu tous les 6 ans.

La première femme conseillère municipale de St-Laurent fut élue le 29 avril 1945 : Madame Louise Labbé (c'est la première fois que les femmes votent en France).

Ce sont aussi les lois de 1884, qui rendent publiques les réunions du conseil municipal (même les femmes et les enfants peuvent assister aux réunions).

HOMMES CÉLÈBRES

GUSTAVE MOUSSU

Un homme célèbre dans le monde scientifique, naquit et mourut à St-Laurent : le professeur Gustave Moussu, né le 1^{er} janvier 1864.

Il fit ses études au lycée de Tours, puis entra à l'école vétérinaire d'Alfort. Parmi ses nombreux titres et fonctions, citons : répétiteur d'anatomie (à 21 ans) à l'école vétérinaire d'Alfort, où il devint professeur de pathologie en 1893, puis docteur en médecine, docteur ès-sciences naturelles, etc.... Membre de plusieurs sociétés et académies, il fut chargé de nombreuses missions à l'étranger et il écrivit des ouvrages scientifiques qui lui valurent des prix de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

Officier du Mérite Agricole, de la Légion d'Honneur, de l'Instruction publique, il se retira à St-Laurent en 1939 et y décéda dans l'hiver 1945-46.

Il légua à la commune une somme de 25 000 F : 20 000 F pour les prix aux enfants des écoles, 5 000 F pour l'entretien des tombes du cimetière.

Sa maison était située au n°4 de l'Avenue qui porte son nom.

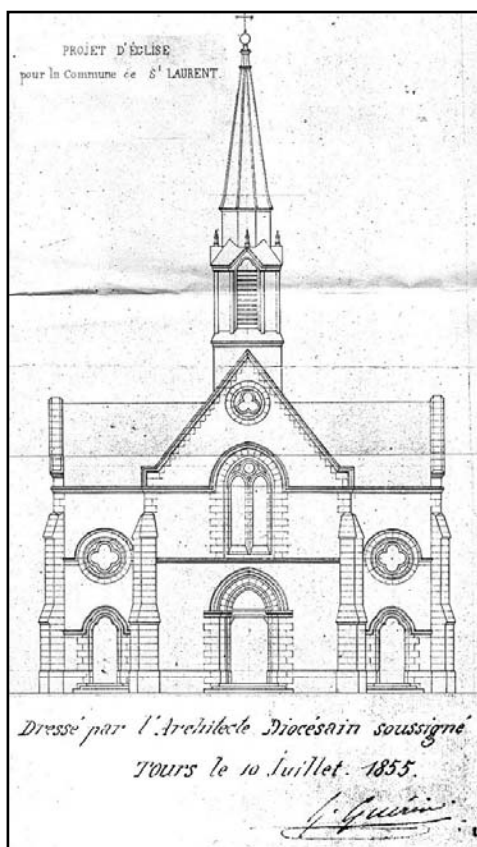
GUSTAVE GUÉRIN

Un autre Gustave, connu au moins en Indre-et-Loire, mérite un petit historique : Gustave Guérin.

De nombreuses églises furent mutilées et dépouillées par la Révolution. Le rétablissement du culte en 1802, amena une période de reconstruction et de restauration d'églises.

En Indre et Loire, l'architecte Gustave Guérin (1814-1881), fut un architecte religieux, civil et militaire prolifique. C'est lui qui fut en charge de la transformation de la Grand'Maison. Il avait également dessiné les plans de la nouvelle église, projetée par le conseil municipal et abandonnée plus tard. C'est son fils qui s'occupera de la construction du clocher et de la sacristie.

Architecte de la ville de Tours (de 1836 à 1869), puis du département (de 1836 à sa mort), il dessina les plans de nombreuses églises : St Etienne de Tours, Joué-lès-Tours, Vouvray (reconstruction presque complète) etc...



Il entreprend des restaurations importantes (cathédrale de Tours, église St Julien...) et des petites restaurations (Nouzilly, en 1865...).

Mais il est aussi le concepteur de couvents, presbytères, du pensionnat du Sacré Cœur à Marmoutier, de tombeaux (celui de la famille de Beaumont, dans le cimetière de Beaumont-la-Ronce, celui des soldats morts en 1871, à Monnaie...).

Pour le civil, il est l'auteur de la reconstruction complète du château de Beaumont-la-Ronce, en style Louis XII, en briques et pierres (de 1871 à 1880), de la construction du palais de justice de Loches, de la gendarmerie et la prison de Chinon, de mairies, d'écoles. Ses dernières œuvres sont faites en collaboration avec son fils Charles.

CHEVUSSON



**PRINCIPAUX LIEUX
ET BATIMENTS**



DEMOGRAPHIE



d'après des
travaux d'historiens
et des documents d'archives

CHENUSSON

Chenusson est un hameau forestier, établi à la naissance d'une minuscule vallée. C'était autrefois un village indépendant. Il fait maintenant partie de la commune de St-Laurent-en-Gâtines

DES ORIGINES AU RATTACHEMENT

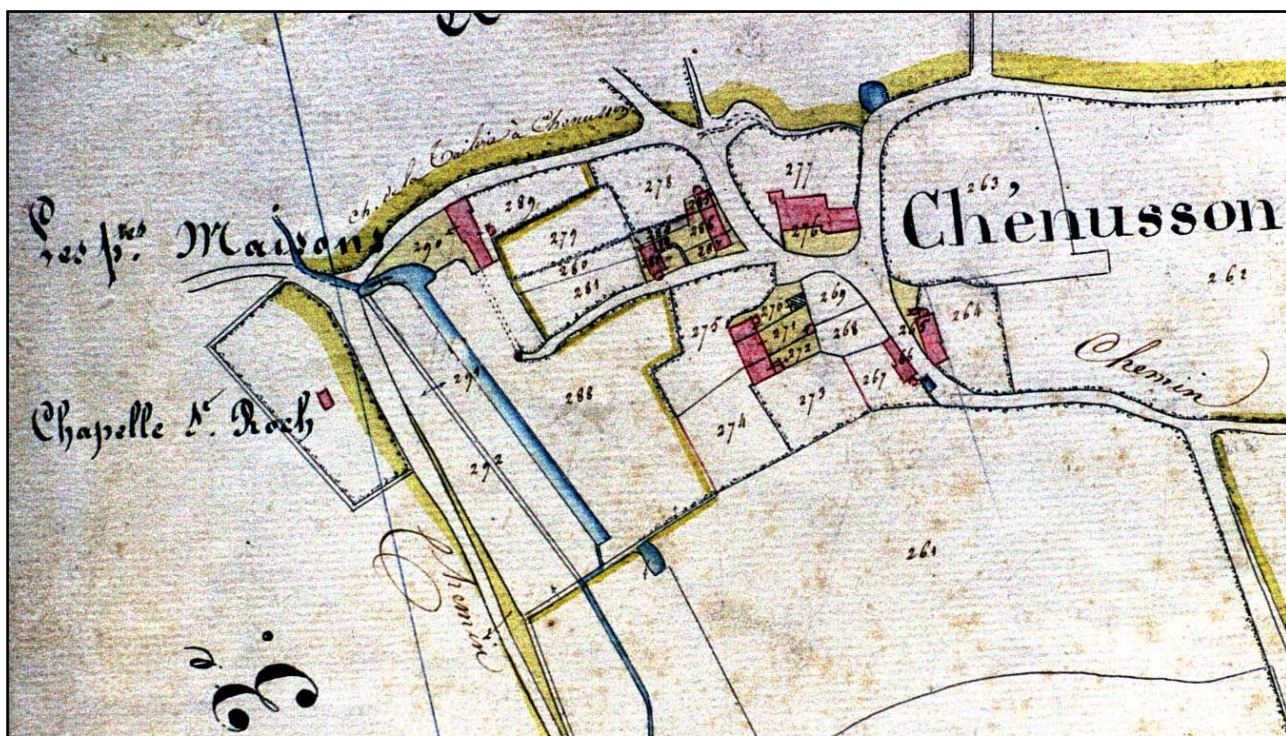
Les moines de St Julien

Chenusson est cité sous le nom de *Chenuchum*, dans une charte de St Julien, de 1144, puis comme *Parochia de Chenuçon* en 1270 (charte d'Hervé, seigneur de Vierzon) et en 1290 (cartulaire de l'archevêché de Tours).

Au XIV^e, apparaît la forme actuelle, *Parochia de Chenusson* (1315, charte de Geoffroy archevêque de Tours) et *Chenuzson* en 1469.

Lorsque l'abbaye de St-Julien de Tours, en accord avec les autres grands établissements religieux propriétaires du sol, se décida à transformer en essarts une partie de la forêt, Chenusson naquit.

En 1144, l'abbaye de St-Julien faisait confirmer ses possessions par le Pape Célestin II. A côté des églises de Nouzilly, Cérelles et Chanceaux, apparaissait dans les écrits, la chapelle de Chenusson. Cela veut dire qu'il y



Cadastre de Napoléon (1835, détail)

Chenusson a été conquis sur la forêt, à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle. Avant la révolution, il y avait une petite paroisse et un petit prieuré. Il n'y a plus aujourd'hui que quelques maisons. La soixantaine d'habitants du "Bourg" que l'on pouvait encore compter dans le dernier quart du siècle dernier, s'est encore réduite de nos jours.

avait là, une paroisse en gestation. Sans doute Nouzilly était-il trop loin et trop difficile d'accès pour les nouveaux habitants des clairières. Il fallait leur constituer un lieu de culte, avec un desservant. En 1156, la chapelle est devenue église, et la paroisse était parvenue au terme de son développement.

A la fin du XII^e siècle, les moines durent établir à Chenusson, un minuscule prieuré. Son but était surtout de permettre un meilleur contrôle et une meilleure gestion des terres relevant du monastère.

Les religieux de St-Julien n'attachèrent pas une importance capitale à la présence des moines à Chenusson. En effet, environ cinquante ans après la création du prieuré, l'abbé de St-Julien, dans un acte daté de 1225, consent à engager, à la mort de son titulaire, la maison de Chenusson, avec d'autres biens, pour compléter, s'il en était besoin, une fondation en faveur des pauvres.

Il ne fut sans doute pas nécessaire de faire appel aux revenus de Chenusson. En tout cas, il n'est plus question par la suite de cette affectation dans le budget du prieuré.

Une expertise de bornage eut lieu, en mai 1230, entre les bois du Prieuré de Chenusson et ceux du Prieuré de St-Laurent. Les limites de ces prieurés étaient restées indécises depuis les origines et donnaient lieu à certaines difficultés entre St-Julien de Tours et Marmoutier. La délimitation fut effectuée par deux prieurs : Luc, prieur de Chanceaux pour St-Julien et Renaud, prieur du Sentier pour Marmoutier.

Les deux moines qui s'étaient fait accompagner de bons hommes, au témoignage duquel il serait loisible de se reporter dans l'avenir, firent disposer les bornes sur le terrain.

Une bulle confirmative de Nicolas III, indique qu'à Chenusson, à la fin du XIII^{ème} siècle, outre le prieuré et ses terres, ses bois et ses vignes, l'abbaye de St-Julien possédait le droit de patronage sur l'église et la juridiction temporelle sur le fief du prieuré, qui englobait une bonne partie de la paroisse, allant jusqu'aux Forestières et à la Vieille-Brosse. Le prieuré avait été transformé en prieuré-cure, en 1290.

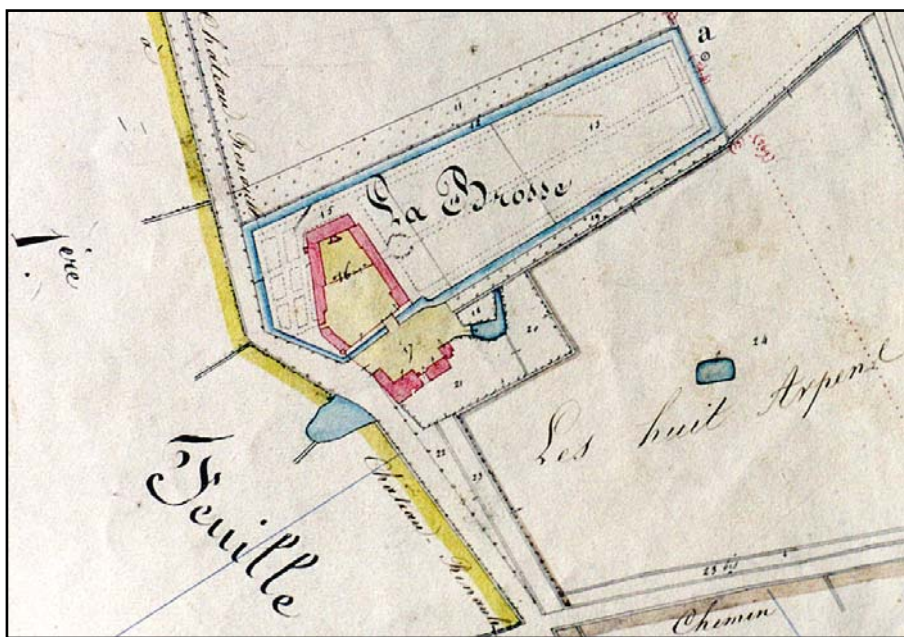
Le fief du prieuré dépendit de la Châtellenie de Rochecorbon, puis à une époque plus récente, du Château de Tours.

Un second fief civil, dont le siège était au château même, existait et appartenait au XVIII^e siècle, au Château de la Brosse.

Parmi les autres fiefs, il faut citer Le Breuil, La Montéterie, la Riderie de la Brosse, La Brosse, authentique château, La Lande qui fut érigée au XVI^e siècle et probablement Bois-Rond, car dans un acte de 1716, François Vaslin paroissien de Chenusson, se qualifie de *sieur de Bois-Rond*.

Les seigneurs de la Brosse

En 1557, le premier seigneur connu de la Brosse fait son apparition : c'est François Cochinar, écuyer. En 1600, le château passe à Nicolas de Badoux puis, par héritage, aux Préaux, qui le gardèrent de 1630 à 1662 environ. Les nouveaux acquéreurs sont ensuite les Salmon, famille aux ramifications multiples, originaire du Vendômois, qui va progressivement s'étendre dans le pays au



Cadastré de Napoléon (1835, détail)

cours du XVIII^e siècle pour y acquérir une situation très en vue, à laquelle la Révolution ne mettra pas fin.

En 1735, les Salmon de la Brosse, déjà propriétaires de la Brosse, de la Bretonnière et de l'étang Chalois, avait acheté le fief de la Lande, à Jacques Cormery, puis en 1772, le Souchai. Après la révolution, en 1802, ils acquerront, la Blonnière, et en 1822, la Riderie de la Brosse.

La révolution

Au cours de cette période troublée, surviennent quelques démêlés avec les révolutionnaires. Madame Salmon de la Brosse doit résider en Loir-et-Cher et ce département suspecte la véracité des signatures apposées au bas d'un certificat de résidence et adressé aux administrateurs du district de Montbraisne (Château-Renault), qui demandent alors à Monnaie, chef-lieu de

canton, de vérifier la résidence de Marie-Françoise Rambourg, veuve Alexandre Salmon Labrosse, dans la commune de Chenusson.

Les commissaires désignés par Monnaie vont alors vérifier que ce certificat a bien été attesté par les témoins ci-nommés et le procès verbal constate également que la femme Labrosse a de fait résidé sur le territoire de Chenusson pendant le laps de temps désigné au dit certificat.

LE RATTACHEMENT DE CHENUSSON A ST LAURENT

Par ordonnance royale du 22 octobre 1822, Chenusson est réuni à St-Laurent comme l'étant déjà pour le spirituel et la recette des contributions par le même percepteur.

En effet, la paroisse avait été confiée à celle de St-Laurent-en-Gâtines depuis 1802.

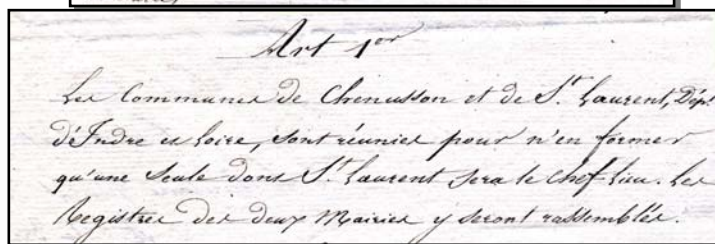
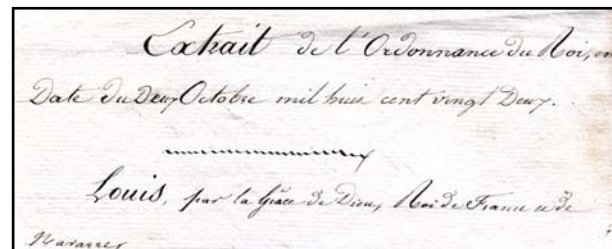
L'unification avait été proposée par le conseil d'arrondissement, dès 1813.

Avant l'unification, la limite entre les deux communes allait du Carroi de la Huppeloup à celui de l'Ecoinse et laissait les Forestières et la Démonerie (appelée aussi La Monnerie) sur Chenusson. Peut-être y avait-il eu quelques rectifications amiables avec la Ferrière et Beaumont. Une hypothèse est avancée : les hameaux des Créneaux, la Bondonnière et la Chotardière auraient appartenu à Chenusson.

Jacques Bruère, ancien maire de Chenusson, remet le mobilier de la mairie à St-Laurent, le 24 décembre 1822, soit :

les registres de l'état civil, le bulletin des lois et recueil administratif du département,

les états de section, la matrice générale de la contribution foncière ainsi que le cachet de la dite mairie.



Il semble que les registres de délibérations du conseil municipal n'aient pas été remis à St-Laurent. Ils ont disparu aujourd'hui, ce qui fait que nous ne possédons pas de documents sur la période allant de 1792 à 1822.

PRINCIPAUX LIEUX ET BATIMENTS

LES ETANGS

Les moines possédaient un étang, encore exploité dans la première moitié du XVII^e siècle, disparu ensuite. C'est sans doute l'étang

de M. Papin (le premier, sur la route de St-Laurent, à La Fredonnière). En effet, cet étang fut creusé en 1968, sur une parcelle appelée

Etang de Chenusson, en 1772, et pièce de l'Etang, en 1815. L'ancienne digue existe encore.

En l'an II, Chenusson possédait sur son territoire, huit étangs appartenant à la citoyenne Salmon Labrosse et on se demandait s'il fallait les assécher ou les conserver.

Actuellement, il existe 5 étangs encore en eau à St-Laurent : le Souchai, les Forestières,

les étangs Colin, Chalois et le Moulin. L'étang des Mailles, lui, est en prairie et celui de La Duchesse, en bois (sa digue existe toujours).

Tous ces étangs étaient sur la commune de Chenusson. Le huitième était-il l'étang des moines, peut-être racheté par les Salmon de la Brosse (devenus citoyens Salmon Labrosse, à la Révolution) ?

LE CHATEAU DE LA BROSSSE

Le château de la Brosse fut vendu (sans doute par les Salmon) à la famille Abraham en 1834, puis aux Evrard, en 1836.

En 1841, la famille Evrard fait démolir le château et un autre château est rebâti. A la fin du XIX^e siècle, il appartient à la famille Wagner (M. Wagner fut maire de St-Laurent de 1873 à 1878), puis aux Bonnin de la Bonnière, de Beaumont et, en 1902, il est acquis par la famille Mac Carthy, qui le revend en 1999.

L'époque à laquelle les Salmon s'étaient installés à La Brosse, coïncide approximativement avec l'enquête ordonnée par le Roi pour la vérification des titres nobiliaires (1666-1667).

A cette occasion, on découvre qu'il existe à Chenusson, trois familles titrées, les Salmon, Alexis Goyet, sieur de la Raturière, et Nicolas Girard, sieur de Béné. Dans le procès-verbal de l'enquête, en 1667, nous apprenons qu'Alexis Goyet, demeure *présentement pa-*

roisse de Chenusson. Il était apparenté aux de Préaux, les anciens propriétaires de la Brosse. Le troisième personnage, Nicolas Girard, est garde du corps ordinaire du roi. Son domicile est soit Chenusson, soit Tours.

Où logeaient-ils ? Y avait-il des gentilhommières, maintenant disparues (hypothèse émise par Dom Oury dans son ouvrage sur Chenusson.)



LE PRIEURÉ



Le seul vestige important de la vie passée du village est le logis prioral du XVI^e siècle. Il en reste un corps de logis, avec 2 belles fenêtres murées de la fin du XIV^e avec pilastres et chapiteaux décorés.

A l'intérieur, il subsiste deux cheminées *fin XVI^e*, dont l'une, ornée d'un foyer, est dotée de pieds-droits à colonnes engagées et chapiteaux à décor linéaire. Un médaillon central représente une Vierge à l'enfant avec St Jo-

seph et sur les parties externes figurent des femmes en armure (influence Renaissance).

On remarque un placard du XVII^e, coupé à la base.

La cheminée et les fenêtres sont inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1935.

A la révolution, le prieuré de Chenusson a été vendu comme bien national.

Le 7 mars 1791, Salmon de la Brosse était soumissionnaire pour 4 450 livres. Mais il y eut plusieurs enchères et le fermier Belle fut déclaré adjudicataire, pour la somme de 7 045 livres.

Le 17 avril 1796, ses héritiers le vendirent à Louis Prèteseille.

Le 6 novembre 1802, le prieuré est à nouveau vendu, à René Rousseau. La succession de ce dernier est partagée entre ses deux fils, en 1820. C'est sans doute de cette époque que



date le partage du bâtiment prioral qui appartient toujours à deux propriétaires différents.

Les biens dépendant de la Cure sont vendus en Juillet 1791.

En 2000, le prieuré n'appartient plus qu'à un seul propriétaire et est en cours de restauration.

L'EGLISE

Aujourd'hui disparue, l'église paroissiale et priorale, avait été placée sous le vocable de Notre Dame. Avant la Révolution, l'église faisait partie du doyenné de Neuvy-le-Roy, comme Nouzilly.

La cloche avait été baptisée le 5 août 1749 et avait eu pour marraine, Louise Charlotte Hubert, veuve de Antoine Salmon, seigneur de la Brosse et de Chenusson.

A partir de 1790, il n'y eut plus de curé résident. Après le Concordat de 1802, la paroisse subsista, mais le succursaliste de St-Laurent fut chargé des 264 âmes que comptait encore la paroisse de Chenusson, jusqu'au moment où la commune fut englobée dans la commune de St-Laurent, en 1822.

L'église souffrit beaucoup de l'incendie de 1811, provoqué par un orage. Elle ne s'en remit jamais et maintenant qu'elle a disparu, il est difficile de s'en faire une idée. Aujourd'hui

on cherche vainement sa place à l'emplacement d'une grange.

Une brique qui en provenait fut présentée à la Société Archéologique de Touraine en 1896 (cf. texte p.69).



Briques de la Grand'Maison, identiques à celles de l'église de Chenusson

D'importantes restaurations furent sans doute effectuées au XV^e et XVI^e siècle, car, pour Dom Oury (qui a fait un important travail de recherche sur Chenusson), il semble difficile d'admettre que ces briques aient été des vestiges du XII^e siècle.

Un inventaire de ce qui pouvait être utilisé dans l'église fut dressé dans un rapport sur les églises de St-Laurent et Chenusson. Ce rapport daté du 13 novembre 1811, a été fait par un commissaire expert qui s'est transporté *commune de St-Laurent-en-Gâtines et de Chenusson par suite de la pétition de Mrs Les Maire et adjoint de la commune de St-Laurent-en-Gâtines, par laquelle ils exposent que la commune de Chenusson a été réunie à celle de St-Laurent pour le spirituel et demande l'autorisation :*

1° de faire transporter dans l'église de cette dernière commune, la cloche et le mobilier de celle de Chenusson qui tombe en ruine et dont le clocher s'est déjà écroulé

2° de faire démolir la dite église de Chenusson pour en employer les matériaux, à agrandir celle de St-Laurent...

Le 17 octobre 1813, l'église est vendue en adjudication au sieur Deniau, pour 500 francs : 250 francs dans 6 mois, le reste dans un an, *sous la réserve que fait le vendeur de la petite porte avec son cintre en pierre pour être placée à l'église de St Laurent.* Le préfet notifie que cette somme devra être employée à l'achat du presbytère ou à la réparation de l'église de St Laurent. Qu'est devenue cette porte ? Elle n'a sans doute jamais été placée à St-Laurent.

L'église est démolie en 1815. L'autel, vendu 124 francs, est transféré à l'église de Beaumont-la-Ronce, elle-même démolie en 1892.

Une ordonnance royale du 30 décembre 1829, autorise la commune de St-Laurent-en-Gâtines à vendre aux enchères publiques, sur la mise à prix de 80 francs *l'ancien cimetière de Chenusson et l'emplacement de l'église y attenant... contenant ensemble environ cinq ares et joignant au midi, les frères Rousseau et le nommé Francineau, au couchant, le nommé Cormery, au nord, le chemin du dit-lieu au bourg de St-Laurent et au levant, un autre chemin qui conduit à Nouzilly.*

Il est fait réserve expresse d'une croix en pierre qui se trouve dans le dit cimetière et de tous les matériaux qui dépendent de cette croix.

L'acquéreur s'arrangera comme bon lui semblera avec l'acquéreur de l'ancienne église pour les matériaux que celui-ci pourrait avoir le droit d'enlever.

Le terrain fut adjugé 105 francs, pour moitié au sieur Brindelet, propriétaire demeurant à Nouzilly, et moitié au sieur Louis François Rousseau, propriétaire demeurant à St-Laurent.

LA CHAPELLE SAINT ROCH

Plantée en lisière des bois, en face le prieuré, sur l'autre berge du ruisseau, la chapelle St-Roch est une construction du début du XX^e siècle. Elle devait servir de chapelle funéraire à une famille de Chenusson. Puis la chapelle fut transformée en cellier.

Chenusson avait eu, autrefois, une chapelle St-Roch située tout près de là, qui attirait de nombreux pèlerins. Au lendemain de la Terreur, le culte venait à peine d'être rétabli que les paroissiens de "Nouzillet" présentaient une pétition au directoire du district de Château-Renault, pour obtenir de reprendre leurs processions à St-Roch (1797).

A quelle époque faire remonter ce pèlerinage ? Au XVI^e siècle, vraisemblablement, qui est le grand siècle de St-Roch.

Cette ancienne chapelle a complètement disparu.

Dans un bulletin paroissial d'avril 1909, on note : *messe à la chapelle de Chenusson le 14 avril à 19h et le 26 à 9h, pour la messe de St-Marc.* S'agit-il de la chapelle actuelle ou l'ancienne existait-elle encore ?

On note également *chaque dimanche à 9h et le vendredi à 8h30, messe à la chapelle de la Brosse.*

LA FONTAINE AUX YEUX

Sur l'ancienne commune de Chenusson on trouve une petite source dite "La Fontaine aux Yeux". Ce nom évoque probablement les vertus

médicinales qu'on lui attribuait (dans un pré au bord de la Choisille dépendant de la ferme du Breuil).

LA DEMOGRAPHIE

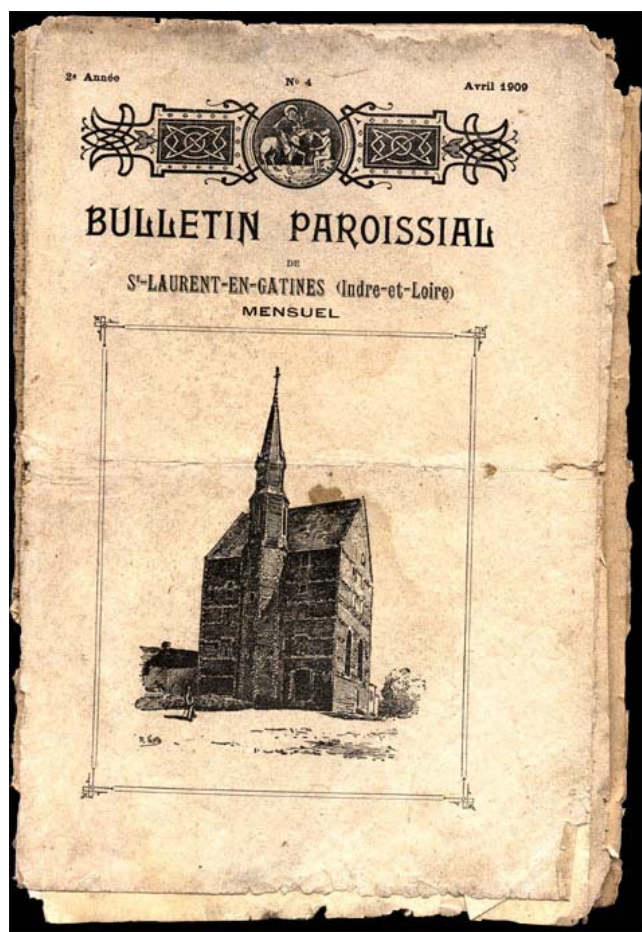
La démographie ancienne comptait en feux (foyers)

| | |
|------|----|
| 1687 | 51 |
| 1691 | 58 |
| 1696 | 55 |
| 1720 | 93 |
| 1724 | 47 |

Pourquoi cette différence, du simple au double, en 1720 ?

La démographie contemporaine indique les habitants

| | |
|---------|-----|
| 1790 | 192 |
| An II | 192 |
| An IV | 210 |
| An VIII | 257 |
| 1806 | 268 |
| 1820 | 230 |



| | |
|--------------------------|---|
| Chaque dimanche : | |
| A 9 heures, | Messe à la chapelle de la Brosse. |
| A 10 h. 1/2, | grand'messe. |
| A 1 h. 1/2, | catéchisme. |
| A 2 h. 1/2, | vêpres, salut. |
| Chaque semaine : | |
| A 8 heures, | messe à la paroisse. |
| Le jeudi, à 9 h. 1/2, | catéchisme. |
| Le vendredi, à 8 h. 1/2, | messe à la Chapelle de la Brosse. |
| Pendant le mois : | |
| Le 6 avril. — | A 8 heures, messe pour M. Georges Nail. |
| Le 14 — — | A 9 heures, messe à la chapelle de Chenusson. |
| Le 15 — — | A 8 heures, messe pour M ^{me} Goupy. |
| Le 17 — — | A 8 heures, messe pour tous les défunts de la paroisse. |
| Le 26 — — | A 9 heures, messe de saint Marc, à Chenusson. |
| Le 27 — — | A 8 heures, messe pour M. Georges Nail. |

Bulletin paroissial de 1909, avec l'horaire des messes.